



WWW.CCMM.QC.CA/MERITE-FRANCAIS-PME

LE FRANÇAIS, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain est fière de lancer le prix *Mérite du français dans la PME* afin de saluer les initiatives en francisation des organisations de moins de 50 employés.



Chambre de commerce
du Montréal métropolitain
Board of Trade of Metropolitan Montreal



«*Notre objectif est de mobiliser les dirigeants et les employés autour d'une volonté réaffirmée*

de privilégier l'utilisation du français dans tous les milieux d'affaires. Travailler en français à Montréal est une richesse inestimable.»

Michel Leblanc

Président et chef de la direction
Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Saluons les initiatives en francisation !

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain est fière de s'associer à l'Office québécois de la langue française pour lancer le prix *Mérite du français dans la PME* qui vient s'inscrire dans le cadre du concours des Mérites du français au travail et dans les services.

Depuis plus de vingt ans, l'Office et ses partenaires soulignent les réalisations d'entreprises, de ministères, de municipalités, d'organismes et de personnes qui ont fait rayonner le français dans leur milieu de travail ou dans les services offerts au public. Ils mettent ainsi en lumière ces heureuses initiatives en faveur du français au cours d'une soirée honorifique.

COMMENT PARTICIPER ?

Seules les entreprises de la région métropolitaine de Montréal de moins de 50 employés peuvent déposer un dossier de candidature pour cette catégorie de prix. Ces entreprises peuvent œuvrer autant dans le secteur manufacturier que dans ceux du détail et des services. Elles doivent démontrer leur contribution à l'amélioration du fait français dans leur organisation par des actions concrètes posées entre le 1er janvier 2009 et le 31 décembre 2009.

Les formes d'amélioration sont multiples :

- Cours de français
- Création d'outils facilitant l'utilisation de la terminologie française dans l'ensemble des activités de l'entreprise
- Services à la clientèle en français
- Etc.

LE JURY

La Chambre est heureuse de compter à nouveau sur ses partenaires membres du Comité de travail du Rendez-vous des gens d'affaires et des partenaires socioéconomiques pour l'appuyer dans sa démarche. D'ailleurs, les dossiers déposés seront analysés par un jury formé de cinq membres issus, entre autres, de ce comité.

Visitez le www.ccmq.ca/merite-francais-PME pour prendre connaissance des règlements du concours, du formulaire d'inscription et des détails concernant ce nouveau prix.

À VOTRE AGENDA !

Date limite de participation :	Le 1 ^{er} février 2010
Dévoilement du lauréat :	Mars 2010, dans le cadre de la Francofête

POUR PLUS D'INFORMATION :

Emmanuelle Vérés
Conseillère, Communications
Chambre de commerce du Montréal métropolitain
514 871-4000, poste 4088
everes@ccmm.qc.ca